



Compte rendu Conseil d'Administration du 11 mai 2026

Présents

BOMMENEL Alain
DIAS Jorge
GIBERT Daniel
GREGOIRE Martine
GUERRINI Philippe
PANICUCCI Patrick
L'ANTON Jean Louis
LOZET Philippe

Invités

BRANDES Philippe
BRANDES Marie Agnès
L'ANTON Cathy
BERNARD Luc
SCHNEIDER Christian
REICHER Pascal
RENAULT Jean Philippe

Nombre d'adhérents et partage des tâches

En préambule Jorge rappelle qu'actuellement c'est un groupe restreint qui s'implique pour tous les autres.

Nous traversons une période difficile mais quand on s'investit c'est pour le bon et le plus difficile.

Les problèmes soulevés sont le nombre d'adhérents en nette augmentation et le partage des tâches.

Nombres d'adhérents :

Actuellement nous sommes 55 adhérents. Le nombre des pistes disponibles ne permet pas d'accueillir dans des conditions raisonnables plus de 24 joueurs. Ce Conseil d'Administration s'est réuni pour trouver une solution.

L'article 06 des statuts intitulé « Conditions d'admission » stipule :

Pour faire partie de l'association, il faut être agréé par le bureau exécutif qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'admissions parrainées par au moins un membre de l'association.

Ainsi et attendant la prochaine assemblée générale, seule compétente pour définir un nombre maximum d'adhérents, le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité qu'à partir de ce jour, les adhérents de l'ABU seront informés qu'il ne sera plus possible de parrainer d'autres candidats.

Partage des tâches :

La gestion de la buvette, et notamment avec le nombre d'adhérents, devient problématique. Il existe un planning mensuel qui indique qui est responsable de la buvette pour le mois en cours, mais peu d'inscrits pour les mois qui vont arriver. Il faut rappeler que ce planning était ouvert à tous les adhérents qui veulent s'inscrire.



Amicale des Boulistes Uchaliens

<http://uchaux-petanque.e-monsite.com/>

Ainsi, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :



Alain BOMMENEL s'occupera des achats



La buvette se fera uniquement à la maison Marchal afin de ne plus avoir à transporter les boissons au boulodrome des Pins.

Les parties d'été se feront toujours au boulodrome des pins, mais après la fin des parties (3 par exemple), on se réunit à la maison Marchal pour la buvette et pourquoi pas on continue les parties sur le boulodrome place des jardins.

Le nombre d'évènements a mis à jour un malaise concernant la charge de travail qui s'avère mal partagée. Nous comptons sur la bonne volonté de chacun des adhérents.


Nous remercions Philippe BRANDES qui devient membre du Conseil d'administration.

Tournoi du 30 mai 2026

Concernant les lots reçus, ils seront numérotés et il y aura tirage au sort d'une personne par lot.

Une tombola est organisée pour gagner un jambon. Le ticket de tombola sera de 2 euros. Il faudra deviner le poids du jambon et la personne qui aura inscrit le poids le plus proche le gagnera.

Il est prévu l'achat de 2 coupes pour récompenser le 1^{er} homme et la 1^{ère} femme au classement du tournoi (Jorge s'en occupe)

Le Président Jorge DIAS	Le Trésorier Alain BOMMENEL	La secrétaire Martine GREGOIRE
Date : 12/05/2026 Signature : 	Date : Signature :	Date : 12/05/2026 Signature :